

## HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

En % des encaissements	HT	TTC
Honoraires de Gestion Courante	6,90 %	8,28%
Garantie des Loyers impayés-Dégradations immobilières-Protection juridique	2,25 %	2,80 %
<b>Prestations incluses dans les honoraires de gestion courante</b>		
Emission des avis d'échéance, encaissement des loyers et charges		•
1 <sup>ère</sup> lettre de rappel de loyer et recouvrement amiable		•
Quittancement locataire		•
Régularisation annuelle des charges, règlement des factures fournisseurs		•
Révision des loyers		•
Rédition mensuelle des comptes		•
Règlement des charges de copropriété		•
Demande et suivi des Assurances locatives, contrats d'entretien chaudière		•
Accès extranet		•
Vérification validité des diagnostics immobiliers		•
Gestion des réparations inférieures à 200 € TTC		•
Traitement du congés du locataire, visite conseil avant état des lieux et compte de départ du locataire		•

### Prestations complémentaires

<u>Sinistres</u> Déclaration et suivi Représentation en expertise		80,00 € Vacation
<u>Contentieux</u> Mise en demeure Constitution d'un dossier contentieux (remise du dossier chez l'huissier pour commandement de payer et suivi de dossier)		Frais postaux 120,00 €
<u>Travaux</u> Gestion technique des travaux (Demande de devis, accord propriétaire, suivi des travaux, règlement facture)		3 % sur factures > à 1000 € TTC
Représentation en conciliation		120,00 €
Aide complète à la déclaration de revenu (prix par lot principal)		40,00 €
Représentation en Assemblée Générale		140,00 €
Demande de Permis de Louer		45,00 €
Vacation (Coût horaire)		45,00 €
Résiliation gérance avec remise du dossier au Bailleur		100,00 €
Copies ou envoi de baux et document accessibles dans l'extranet		Vacation + Frais postaux
Commande de diagnostics immobiliers		15,00 €
Avenant au bail (à la charge du demandeur)		90,00 €

Honoraires applicables au 01/01/2026, calculés toutes taxes comprises selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%

En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueraient proportionnellement.

## HONORAIRES DE LOCATION

### Locaux à usage d'habitation – Location meublée et non meublée

<b>A la charge du Locataire</b>	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (Honoraires plafonnés à 110% du loyer Hors Charges)	8 € TTC/m <sup>2</sup>
Rédaction de l'état des lieux d'entrée	3 € TTC/m <sup>2</sup>
<b>A la charge du Bailleur</b>	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (Honoraires plafonnés à 110% du loyer Hors Charges)	8 € TTC/m <sup>2</sup>
Rédaction de l'état des lieux d'entrée	3 € TTC/m <sup>2</sup>
Entremise et négociation	40 € TTC

### Locaux commerciaux et bureaux

Recherche du locataire - visite – Entremise Constitution du dossier Rédaction du bail Etat des lieux d'entrée	16% HT du Loyer Annuel <b>A la charge du Preneur</b>
Honoraires minimum à la charge du Preneur	1000 € TTC
Renouvellement de bail	500 € TTC

### Location de parking, garage, cave

Recherche du locataire - Entremise	Locataire (Forfait)	50 € TTC
Rédaction du bail	Bailleur (Forfait)	50 € TTC
Etat des lieux		

Honoraires applicables au 01/01/2026, calculés toutes taxes comprises selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%

En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueraient proportionnellement.